

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, cher collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu en Mairie, le :

Jeudi 7 Décembre 2023 à 20h30.

La réunion sera précédée d'une demi-heure de débat citoyen à compter de 20 heures.

Ordre du jour :

- 1- Finances : Modification de l'APCP Ecole J. Roucaute
- 2- Finances : Modification de l'APCP Ecoquartier
- 3- Finances : Décision Modificative n°3/2023
- 4- Finances : Attribution de subventions aux associations
- 5- Finances : Validation du contrat Bourg Centre Occitanie
- 6- Finances : SMEG Territoire Energie : Etude photovoltaïque
- 7- Institutions & vie politique convention de délégation de gestion ALSH avec Alès Agglomération
- 8- Institutions & vie politique Convention de gestion en flux des droits de réservation des logements sociaux avec
- 9- Fonction publique : Modification de la délibération 2020/65 créant le poste d'animateur territorial
- 10- Cimetières Avenant N°1 au règlement des cimetières

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, cher collègue, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Le Maire.

Jean Michel PERRET